

CHAMPIONNAT DE FRANCE

FFSA F4 JUNIOR

ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1 Le Championnat de France Junior F4 – 2017 est organisé par la FFSA ACADEMY (*centre de formation aux métiers du Sport Automobile*) sous la tutelle de la Fédération Française du Sport Automobile, avec le concours :

☛ des partenaires techniques :

- ☞ Kumho Tyre
- ☞ Renault Sport

☛ des partenaires institutionnels :

- ☞ Ministère de l'Éducation Nationale par l'intermédiaire du Rectorat de l'Académie de Nantes et du Lycée Le Mans Sud
- ☞ Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- ☞ Conseil Régional des Pays de la Loire, Conseil Général de la Sarthe, Le Mans Métropole, au travers du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou figureront dans le règlement particulier de chaque épreuve.

Le présent règlement a été enregistré par la Fédération Française du Sport Automobile sous le permis d'organisation n° en date du

La langue officielle du Championnat de France Junior F4 – 2017 sera le Français. Seul le règlement dans sa version Française fera foi.

1.2 Le Championnat de France Junior F4 - 2017 se déroulera selon le calendrier ci-après :

14/16 avril 2017*	Nogaro (32)	Championnat de France FFSA des Circuits
28/30 avril 2017*	Monza (ITA)	WTCC
19/21 mai 2017*	Pau (64)	Championnat de France FFSA des Circuits
9/11 juin 2017	Spa (BEL)	EURO RACE
8/10 septembre 2017*	Magny-Cours (58)	Championnat de France FFSA des Circuits
29 septembre/1 ^{er} octobre 2017	Barcelone (ESP)	Championnat de France FFSA des Circuits
13/15 octobre 2017*	Le Castellet (83)	Championnat de France FFSA des Circuits

La FFSA se réserve le droit de modifier ce calendrier.

***Seuls les 5 meetings organisés à Nogaro, Monza, Pau, Magny-Cours et Le Castellet donneront lieu à l'attribution de points au classement du Championnat de France Junior F4**

ARTICLE 2. ASSURANCES

Se référer au protocole d'accord général.

ARTICLE 3. CONCURENTS ET PILOTES

3.1 LICENCES

3.1.1 Le Championnat de France Junior F4 - 2017 est ouvert sur invitation à tout pilote titulaire d'une licence Nationale Circuit en cours de validité (*voir Prescriptions Générales 2017*).

Les pilotes seront engagés sous licence concurrent "FFSA ACADEMY".

3.1.2 Les conditions d'admission au Championnat de France F4 – 2017 sont les suivantes :

- Etre titulaire d'une licence Française Nationale Junior Auto Circuit (*autorisation de l'ASN pour les pilotes étrangers*).
- Etre né(e) entre le 13 avril 2001 et le 31 décembre 2002.
- Les pilotes étrangers ayant une licence nationale de leur pays pourront participer au Championnat de France Junior F4 dans les conditions définies par l'article 2.3 du Code Sportif International de la FIA.

3.2 INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

3.2.1 INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR F4

3.2.1.1 Tout pilote désirant participer au Championnat de France Junior F4 - 2017 devra envoyer à :

FFSA ACADEMY
Technoparc des 24 Heures
Chemin aux bœufs
72100 LE MANS

Une demande d'inscription, avant le 1^{er} mars 2017.

LA FFSA ACADEMY se réserve la possibilité de procéder à une sélection parmi les candidatures envoyées avant cette date, dans la limite des places disponibles.

Seront retenus en priorité les candidats qui s'engageront à la totalité des épreuves du Championnat de France Junior F4 - 2017.

3.2.1.2 Les pilotes inscrits au Championnat de France Junior F4 - 2017 devront respecter en tous points le protocole pilote qu'ils auront obligatoirement signé avec la FFSA ACADEMY, sous peine d'exclusion immédiate du Championnat de France Junior F4. Les conditions de leur participation au Championnat de France Junior F4 - 2017 y sont notamment précisées sur la base d'une participation financière précisée dans le protocole d'accord général.

3.2.1.3 La FFSA ACADEMY se réserve le droit d'examiner toute candidature présentant un caractère particulier, notamment dans le but de préserver l'esprit du Championnat de France Junior F4 - 2017.

3.2.2 ENGAGEMENT A L'EPREUVE

A titre exceptionnel, un engagement en cours de saison à une ou plusieurs épreuves pourra être accepté par la FFSA ACADEMY.

Les conditions de cette prestation seront fixées par contrat, sur la base d'une quote-part financière de 14 000 € HT par meeting de courses. Cette participation ne pourra être acceptée qu'après observation du/des pilote(s) lors d'une journée d'entraînement organisée par la FFSA ACADEMY.

L(es) pilote(s) participant(s) à un ou plusieurs meetings du Championnat Junior F4 ne pourra(ont) pas prendre de point, il(s) ne pourra(ont) donc figurer au classement du Championnat de France Junior F4. Il(s) pourra(ont) participer aux cérémonies de podium des courses dans le cas où il(s) figurerait(ont) dans les trois premiers.

ARTICLE 4. VEHICULES ET EQUIPEMENTS

4.1 VEHICULES ADMIS

4.1.1 Le Championnat de France Junior F4 - 2017 se disputera avec des monoplaces de type "Formula Academy" (1600 cc) dans les conditions prévues au présent règlement.

30 voitures maximum seront autorisées à prendre le départ de chaque épreuve.

Les caractéristiques techniques de la monoplace sont les suivantes :

Châssis

- Mono-coque carbone norme F3 FIA 2008
- Châssis utilisant, comme en Formule 1, la « technologie sans quille »
- Large cockpit pour pilote de 1,50 m (50 kg) à 1,90 m (100 kg)
- Aérodynamique Réglable

Moteur

- Renault K4M 1600 cm³
- Puissance maxi : 160 ch à 7300 tr/mn
- Couple maxi : 163 Nm à 5800 tr/mn

Transmission

- Boîte de vitesses 5 rapports AV à crabots
- Commande « Paddle Shift System » avec coupure électronique

Trains & suspensions

- Avant : push rod, mono combiné ressort-amortisseur
- Arrière : push rod, double combiné ressort-amortisseur

Poids : 470 kg

Roues

- Monoblocs aluminium à fixation centrale
- 8 x 13 avant - 10 x 13 arrière
- Pneus KUMHO 18-53/13'' - 22-54/13''

Accélérateur : Système fly-by-wire

Electronique

- Boîtier MOTEC
- Tableau de bord digital

Acquisition de données

- Système MOTEC dernière génération avec logiciel d'exploitation.
- 25 entrées de mesure dont braquage volant, pression de freins et accélérateur

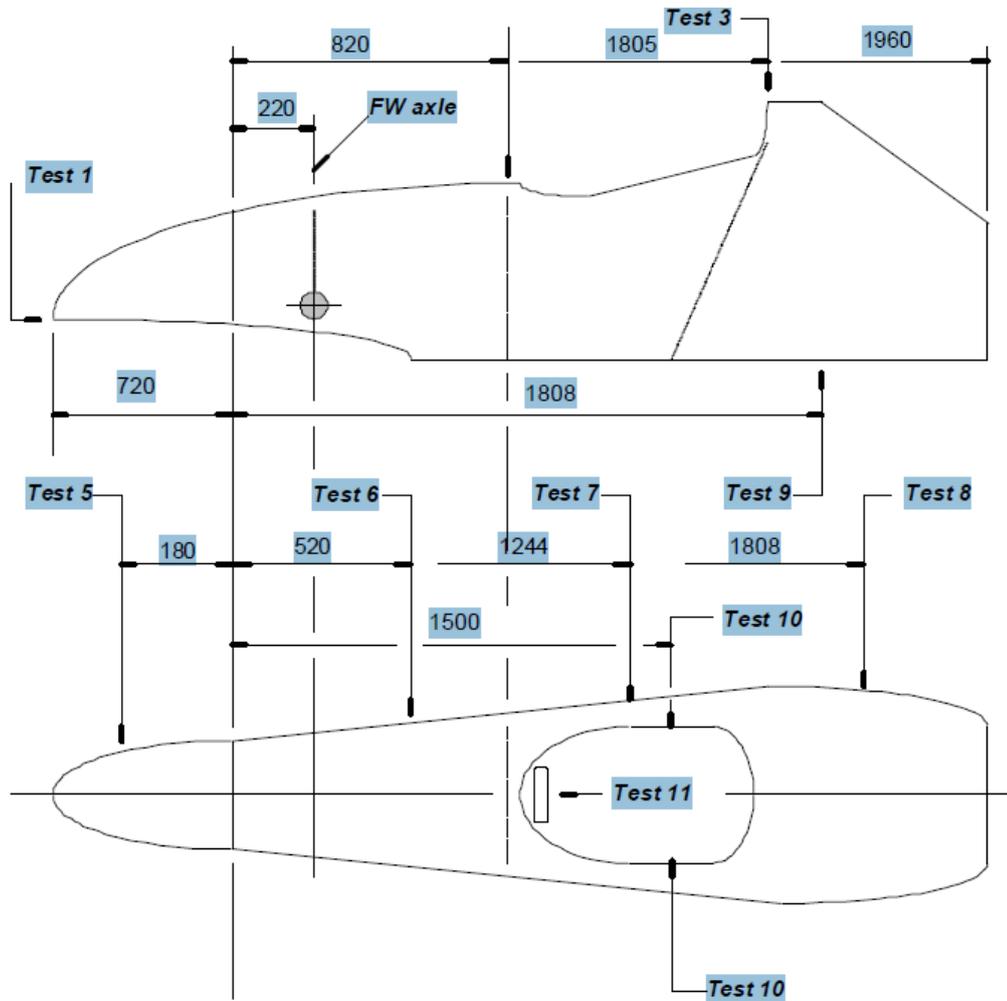


2008 F3 STRUCTURE TESTING RECORD

Constructor : Signatech Chassis type : F Academy Chassis number : 002

Date: 18 – 19/10/07 Place: ATR, ENEA, CSI

Present: G. Consonni, L. Chevalier (Signatech), L. Galassi (ATR), G. Forbes



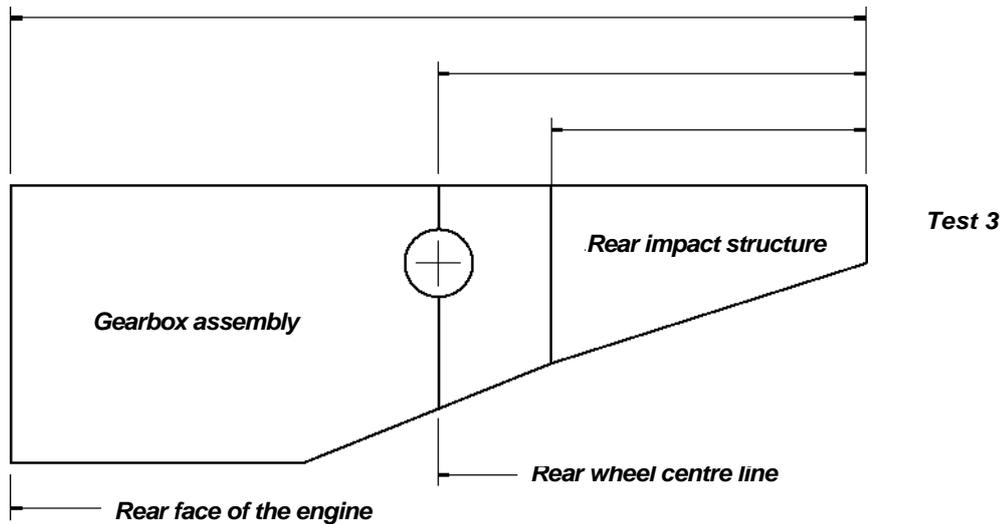
Test 1 : A frontal impact test against a solid barrier at 12 metres/sec with a total mass of 650kg			
Impact speed	: 12.03	m/s	Deformation : 465 mm
Deceleration	: Peak: 24.41g	Mean: 17.48 g	Dummy: 39.96 g
	Average deceleration over the first 150 mm : 3.32 g		
Nose fixings	: 4 off M8 bolts through nose		
Nose weight	: 4.4 kg (bare nose without hangers or wing)		
Chassis weight	: 49.3 kg	First chassis	: 49.3 kg Difference 100 %
Chassis condition: bare unpainted chassis with rear metal roll hoop, nose attachment blocks, front roll hoop			
Comments	: Test OK.		

Chassis number : **Signatech Formula Academy – 002**

Test 2 : A rear impact test against a solid barrier at 10 metres/sec with a total mass of 560kg

Impact speed : m/s Deformation : mm
 Deceleration : Peak : g Mean : g
 Structure fixings :
 Structure weight : kg

Comments : **REAR IMPACT TEST NOT CARRIED OUT**



Test 3 : A 83.55 kN or 66.84 kN load applied at a compound angle to the top of the main roll structure

Load 83.6 kN Displacement 4.89 mm (3.22 mm) Difference 100 % Deformation 3.07 mm
 Comments : Test OK.

Test 4 : A 75.00kN or 60.00kN load applied to the top of the front roll structure (optional)

Load kN Displacement mm (mm) Difference % Deformation mm
 Comments : **FRONT ROLL STRUCTURE TEST NOT CARRIED OUT**

Test 5 : A 30.00kN load applied in 3 mins to the nose side 400mm in front of the front axle line and held for 30 secs

Load: 30.2 kN Marking of impact structure: FIA seal # 03009
 Comments : Test OK.

Test 6 : A 20.00kN or 16kN load applied in 3 mins to the footwell side and held for 30 secs

Load 20.0 kN Displacement 1.83 mm (1.37 mm) Difference 100 % Deformation 0.34 mm
 Comments: Test OK.

Chassis number : **Signatech Formula Academy – 002**

Test 7 : A 20.00kN or 16kN load applied in 3 mins in the seat belt area and held for 30 secs

Load 20.0 kN Displacement 3.87 mm (3.07 mm) Difference 100 % Deformation 0.20 mm

Comments : Test OK.

Test 8 : A 20.00kN or 16kN load applied in 3 mins to the fuel tank side and held for 30 secs

Load 20.3 kN Displacement 0.13 mm (0.1 mm) Difference 100 % Deformation 0 mm

Comments : Test OK., fuel cell T-shaped with boxes forming the bottom of the T, displacement measured near top of box

Test 9 : A 10.00kN or 8kN load applied in 3 mins to the fuel tank floor and held for 30 secs

Load 10.2 kN Displacement 0.3 mm (0.2 mm) Difference 100 % Deformation 0 mm

Comments : Test OK.

Test 10 : A 10.00kN or 8kN load applied in 3 mins to the cockpit rims and held for 30 secs

Load 10.0 kN Displacement 1.85 mm (1.46 mm) Difference 100 % Deformation 0.25 mm

Comments : Test OK.

Test 11 : An impact test on the steering assembly at 7 metres/sec with a total mass of 8kg

Impact speed : m/s Deformation : mm

Deceleration : Peak : g Time greater 80g : ms

Structure fixings :

Component weights:

Comments : **STEERING ASSEMBLY IMPACT TEST NOT
CARRIED OUT**

Test 12: A side intrusion test carried out on a 550mm x 550mm test panel incorporating a 25mm rigid border

Sample description:

materials used:

fabric lay-up:

Maximum load: 166.9 kN

Maximum energy absorbed: 6442 J

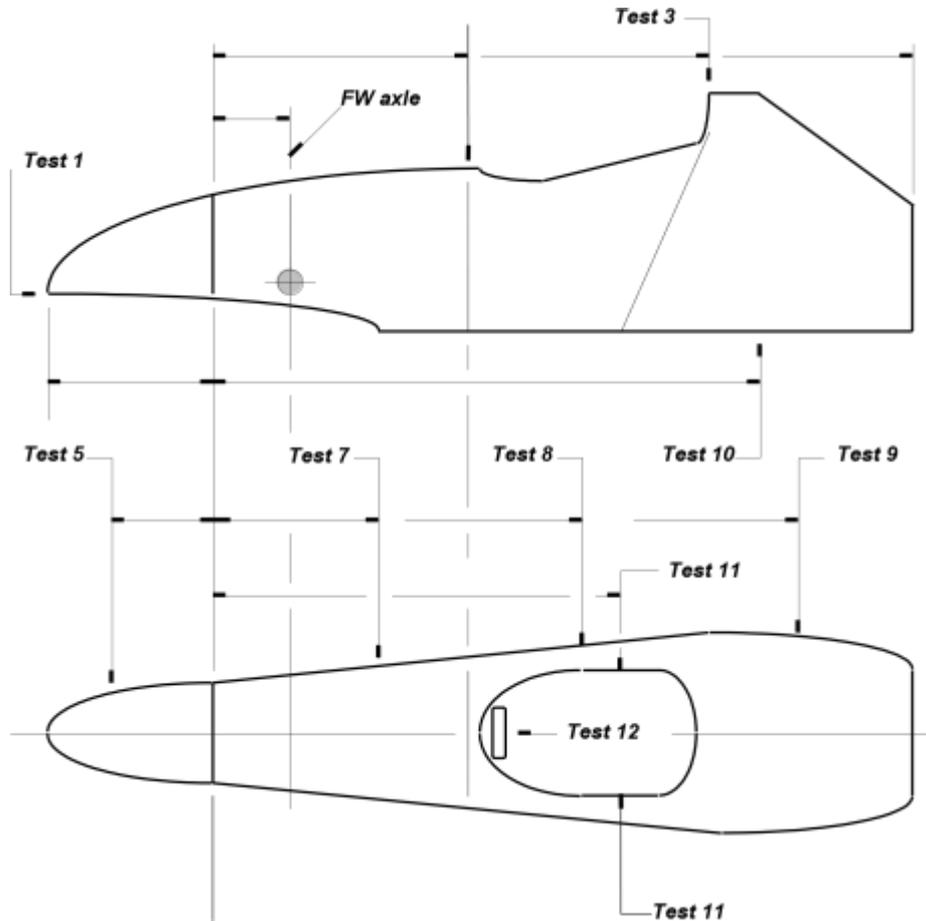
Comments : Tested on 30/01/2008 at ENEA, witnessed by J. Bauer

Chassis transponder numbers: none installed



2014 F4 STRUCTURE TESTING RECORD

Constructor: Signatech Chassis type: F Academy Chassis number: 115
 Date: 05.03.2014 / 15.04.2014 Place: UTAC CERAM, Montlhéry
 Present: L. Chevalier (Signatech), N. Sicad (UTAC), R. Maas



Test 1: A frontal impact test against a solid barrier at 12 metres/sec with a total mass of 650kg, Article 16.1			
Impact speed:	m/s	Deformation:	mm
Deceleration:	Peak: g Mean: g	Dummy:	g
	Average deceleration over the first 150 mm:		g
Nose fixings:			
Nose weight:	kg		
Chassis weight:	kg	First chassis:	kg
Chassis condition:		Difference:	%
Comments			

4.1.2 Chaque pilote inscrit au Championnat de France Junior F4 - 2017 se verra attribuer un châssis, tiré au sort en début de saison pour l'ensemble du championnat.

Sur ce châssis, seront fixés les éléments de carrosserie, identifiés à ses partenaires.

Pour tous articles techniques non mentionnés dans le présent règlement, il faut se référer au règlement FFSA et/ou FIA.

4.1.3 Chaque pilote ne pourra utiliser qu'un seul véhicule pour les essais et les courses d'une même épreuve. La coque ne pourra être changée que suite à un incident de manipulation d'un intervenant de la FFSA ACADEMY. En cas de force majeure, et dans la limite des pièces disponibles, sur décision du responsable sportif de la FFSA ACADEMY et après avis du responsable technique, le moteur ou la boîte de vitesses pourront être changés.

4.1.4 La maintenance technique du véhicule étant assurée par la FFSA ACADEMY durant toute l'épreuve, aucune modification technique ne pourra être effectuée directement par un pilote ou ses accompagnateurs sous peine d'exclusion immédiate de l'épreuve.

Cependant, le pilote pourra choisir, sous réserve de validation par son responsable d'exploitation, plusieurs réglages dans le panel suivant :

- hauteur de caisse (*dans les valeurs déterminées par la FFSA ACADEMY*)
- anti roulis avant et arrière
- aérodynamique flaps avant et aile supérieure arrière

Il est précisé que ces réglages devront être définis avant les séances d'essais (*et courses*) selon le planning du meeting. Ils ne pourront pas être réajustés en dehors des créneaux horaires définis (*sauf en cas de changement climatique et sur validation du responsable sportif*).

Pour la séance d'essais libres/privés, les réglages seront définis par la FFSA ACADEMY.

4.1.5 Le poids du véhicule avec son pilote équipé à l'arrivée d'une séance ou d'une course, devra être au minimum de 560 kg.

4.1.6 Les moteurs seront plombés après passage au banc de puissance et validation par LOUVIERS AUTO DEVELOPPEMENT.

4.2 CARBURANT - PNEUMATIQUES – EQUIPEMENTS

4.2.1 CARBURANT

Seul le carburant fourni par la FFSA ACADEMY sera utilisé durant les épreuves (*essais libres/privés, essais qualificatifs et courses*). Aucun additif ou mélange de carburant ne sera admis.

4.2.2 PNEUMATIQUES

Attribution des pneumatiques

Des pneumatiques seront attribués par série de 4 à chaque pilote à chacun des meetings de compétition pour la séance d'essais qualificatifs.

Aucune permutation ou inversion droite/gauche ne sera possible, sauf sur décision des responsables technique et sportif de la FFSA ACADEMY pour des raisons de sécurité.

Le changement des pneumatiques "pluie" se fera sur décision des responsables technique et sportif de la FFSA ACADEMY selon les conditions climatiques.

MEETING 1					MEETING 2	
Essais libres/privés	Essais qualificatifs	Course 1	Course 2	Course 3	Essais libres/privés	Essais qualificatifs
Pneus "tests officiels"	Train de pneus neufs* n°1				Train de pneus neufs* n°2	

* sauf pour les pneumatiques "pluie" où le choix de mettre des pneumatiques neufs se fera sur décision des responsables technique et sportif de la FFSA ACADEMY.

Roue de secours

Une roue de secours ne pourra être utilisée que dans le cas d'une crevaison dûment constatée ou pour toute autre raison de sécurité sur décision du responsable technique. Cette roue de secours sera issue du stock de pneumatiques des essais libres/privés.

En cas de défaut avéré d'un pneumatique, une roue de secours de niveau d'usure équivalent sera attribuée au pilote.

4.2.3 EQUIPEMENTS

Le port du Hans est obligatoire.

La combinaison, les sous-vêtements longs, la cagoule, les gants, les chaussettes et les chaussures ignifugés sont obligatoires, homologués suivant la norme FIA 8856-2000.

4.3 NUMEROS DE COURSE

LA FFSA ACADEMY attribuera à chaque pilote un numéro de course valable pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France Junior F4 - 2017.

ARTICLE 5. PUBLICITE

Se référer au protocole d'accord général.

ARTICLE 6. DEROULEMENT DES EPREUVES

6.1 VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront au plus tôt la veille de la séance d'essais privés et/ou libres à 16H.

Les pilotes seront tenus d'assister au briefing de direction de course qui aura lieu avant la séance d'essais qualificatifs.

6.2 ESSAIS

6.2.1 ESSAIS PRIVÉS

Il est formellement interdit d'effectuer des essais privés sur tout ou partie des circuits accueillant le Championnat de France Junior F4 - 2017 (*on entend par essais privés, des essais qui ne seraient pas organisés par la FFSA ACADEMY*), après le 1^{er} avril 2017 et ce, jusqu'au jour de la compétition officielle et sur tout type de véhicules, y compris comme passager d'un véhicule.

En règle générale, tous les pilotes admis à prendre le départ, devront participer à la séance d'essais privés et/ou libres qui aura lieu au plus tôt la veille des essais officiels, au plus tard 5 heures avant la première séance d'essais chronométrés. Cette séance aura une durée de 30 minutes.

6.2.2 ESSAIS QUALIFICATIFS

Tous les pilotes admis à prendre le départ seront tenus de prendre part à la séance d'essais qualificatifs d'une durée de 25 minutes.

6.2.3 CONSTITUTION DE LA GRILLE DE DEPART

La grille de départ de la course 1 sera établie en fonction du 2^{ème} meilleur temps de chaque pilote de la séance d'essais qualificatifs.

La grille de départ de la course 2 sera établie en fonction du classement de la course 1 en grille inversée pour les 10 premiers.

La grille de départ de la course 3 sera établie en fonction du meilleur temps de chaque pilote de la séance d'essais qualificatifs.

Si le pilote ne peut obtenir de chronos officiels (*panne ou sortie de piste dès le début de séance*), le placement sur la grille, se fera en dernière ligne pour les courses 1 et 3.

Dans le cas où le meeting ne comporterait que 2 courses, la grille de départ sera établie comme suit :

La grille de départ de la course 1 sera établie en fonction du 2^{ème} meilleur temps de chaque pilote de la séance d'essais qualificatifs.

La grille de départ de la course 2 sera établie en fonction du meilleur temps de chaque pilote de la séance d'essais qualificatifs.

6.3 COURSE

6.3.1 NOMBRE ET DUREE DES COURSES

Les épreuves du Championnat de France Junior F4 – 2017 seront composées d'une façon générale de 3 courses. Chaque course aura une durée de 20 minutes plus un tour (si le meeting ne comprend que 2 courses, leur durée sera de 25 minutes + 1 tour minimum).

Le départ de la 1^{ère} course aura lieu au minimum 5 heures* après la fin de la séance d'essais qualificatifs.

Le départ de la 2^{ème} course aura lieu au minimum 5 heures* après la fin de la première course.

Le départ de la 3^{ème} course aura lieu au minimum 5 heures* après la fin de la deuxième course.

** sauf cas particulier, la décision du promoteur devra être validée par la FFSA ACADEMY.*

6.3.2 GRILLE DE DEPART

La grille 1-1 décalée sera appliquée. Toutefois le collège des commissaires sportifs de l'épreuve pourra décider d'appliquer tout autre système de grille notamment en raison de la configuration du circuit.

6.3.3 ARRIVEE

A l'arrivée de chaque course, les trois premiers pilotes devront être obligatoirement présents au podium.

L'organisateur de l'épreuve sera autorisé à déroger à ces règles d'organisation sous réserve d'avoir l'accord écrit de la FFSA ACADEMY, au minimum deux semaines avant le meeting.

ARTICLE 7. PENALITES

Toute infraction pendant une épreuve, quelle qu'en soit la nature, ou toute attitude non conforme à la bonne tenue de la F4 sera examinée par le collège des commissaires sportifs qui pourra prendre une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'épreuve considérée. En cas d'exclusion, le collège des commissaires sportifs pourra, s'il le juge utile, transmettre à l'ASN du pilote une demande de suspension ou de disqualification.

ARTICLE 8. CLASSEMENTS

8.1 ATTRIBUTION DES POINTS

8.1.1 Les courses du Championnat de France Junior F4 - 2017 donneront lieu à l'attribution de points suivants :

Pour les courses 1 et 3 :

Au 1 ^{er} : 25 points	Au 6 ^{ème} : 8 points
Au 2 ^{ème} : 18 points	Au 7 ^{ème} : 6 points
Au 3 ^{ème} : 15 points	Au 8 ^{ème} : 4 points
Au 4 ^{ème} : 12 points	Au 9 ^{ème} : 2 points
Au 5 ^{ème} : 10 points	Au 10 ^{ème} : 1 point

Dans le cas où le meeting ne comporterait que 2 courses, le barème de points ci-dessus sera appliqué pour les 2 courses.

Pour la course 2 :

Au 1 ^{er} : 15 points	Au 5 ^{ème} : 6 points
Au 2 ^{ème} : 12 points	Au 6 ^{ème} : 4 points
Au 3 ^{ème} : 10 points	Au 7 ^{ème} : 2 points
Au 4 ^{ème} : 8 points	Au 8 ^{ème} : 1 point

8.1.2 Le(s) pilote(s) engagé(s) à l'épreuve (cf article 3.2.2) ne marquera(ont) pas de point au championnat et sera(ont) transparent dans la comptabilité des points de chaque épreuve.

8.2 CLASSEMENT FINAL

Le titre de Champion de France Junior F4 sera délivré au pilote ayant obtenu le plus grand nombre de points sur l'ensemble des épreuves éligibles au championnat de France Junior F4 2017.

Si deux pilotes terminent la saison avec le même nombre de points, le titre de Champion de France Junior F4 sera décerné :

- Au pilote ayant le plus grand nombre de 1^{ère} place.
- Si le nombre de 1^{ère} place est identique, le titre de Champion de France sera décerné au pilote ayant le plus grand nombre de 2^{nde} place.

- Si le nombre de 2nde place est identique, le titre de Champion de France sera décerné au pilote ayant le plus grand nombre de 3^{ème} place.
- Si le nombre de 3^{ème} place est identique, le titre de Champion de France sera décerné au pilote ayant le plus grand nombre de 4^{ème} place.

Les pilotes classés dans les trois premiers du Championnat de France Junior F4 - 2017 auront l'obligation de participer à toutes remises de prix ou festivités sportives auxquelles ils pourraient être invités.

ARTICLE 9. DOTATION

LA FFSA ACADEMY attribuera une dotation globale maximum de 100 000 Euros HT selon des critères définis dans le protocole d'accord liant le pilote à la FFSA ACADEMY.

Les conditions d'engagement (*choix de la structure, partenaires, etc ...*) seront définies dans un contrat établi par la FFSA ACADEMY et soumis à la signature